



UNE ASSURANCE AUTO SUR MESURE ADAPTÉE À MON BUDGET, À MON BESOIN DE PROTECTION ET À MA CONDUITE !

4 FORMULES AVEC DES GARANTIES ET DES OPTIONS MODULABLES

	F1	F2	F3	F4
	Tiers	Tiers + Incendie et Vol	Tous risques	Tous risques +
GARANTIES				
Responsabilité civile Défense pénale et recours suite à Accident	✓	✓	✓	✓
Protection Personnelle du Conducteur 600 000 €	✓	✓	✓	Remplacée par PPC+ sans Franchise
Soutien aux victimes	✓	✓	✓	✓
Bris de glaces	Option	✓	✓	✓
Catastrophes naturelles et technologiques / Attentats	Accordées si garantie Bris de glace souscrite	✓	✓	✓
Tempêtes, Neige et Grêle	-	✓	✓	✓
Incendie et Vol	-	✓	✓	✓
Dommages tous Accidents	-	✓	✓	✓
OPTIONS				
PPC + (1 200 000 €)	Option	Option	Option	✓
Indemnité + (36 mois)	-	-	Option	✓
Contenu 1 000 €	-	-	-	✓
Contenu montant libre	-	Option	Option	Option
Indemnité + (48 mois)	-	-	Option	Option

OPTION « PPC+ »

Garantie du conducteur jusqu'à 1 200 000 € sans franchise (inclus en F4 et en option en F1, F2 et F3).

OPTION « INDEMNITÉ + »

(+ 36 ou + 48 mois)

En cas de vol ou de destruction de mon véhicule : permet un **remboursement équivalent à la valeur d'achat** ou le versement d'une **indemnité majorée selon l'âge de mon véhicule**.

OPTION « CONTENU »

(1 000 € ou montant libre)

Protection des objets transportés (bagages, objets personnels, marchandises professionnels, papiers officiels...).

DES TARIFS ADAPTÉS À MON BUDGET ET À L'UTILISATION DE MON AUTO

› Option « Conduite exclusive »

Réduction tarifaire de 5% en évitant les prêts de volant.

› Des tarifs privilégiés pour les petits rouleurs

3 niveaux de kilométrage annuels à partir de moins de 5 000 km /an.

› Un choix étendu de franchise « bris de glace » et « dommage »

Jusqu'à - 15% sur la garantie dommage par rapport au niveau standard !

MA GARANTIE D'ASSISTANCE EN OPTION

› Vous optez pour une assistance, 2 options :

Franchise "0" ou "25" km : un véhicule de remplacement jusqu'à 30 jours en cas de vol en franchise 0 km !

MA FIDÉLITÉ ET MA CONDUITE RESPONSABLE RÉCOMPENSÉES !

› Avec un Super bonus à vie

Réduction supplémentaire jusqu'à 15% en cas de bonus de 0.5 sans sinistre responsable depuis 3 ans.

› Avec une franchise dégressive

20% de réduction de franchise par année sans sinistre, soit plus aucune franchise au bout de 5 ans.



Témoignage d'Éric, 42 ans :

"J'ai choisi Groupe Pasteur Mutualité depuis 7 ans et je n'ai plus aucune franchise depuis 2 ans"

Contrat d'assurance distribué par **GPM COURTAGE** - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 308 608 € RCS Paris n° 380 431 445 - ORIAS n° 07 023 091 - 1, boulevard Pasteur - CS 32 563 - 75724 Paris Cedex 15 et assuré par **Thélem assurances**, assureur du contrat, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances - Siren N° 085 580 488. Siège Social : « Le Croc » BP 63130 Chécy cedex, soumises à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

www.gpm.fr